

Accueil > Politique

Martinez (CGT) prévient que «le vote FN n'est pas la solution»

AFP 5 FÉVRIER 2015 À 10:25



Philippe Martinez lors d'une conférence de presse le 4 février 2015 à Montreuil (Photo Eric Fefenberg. AFP)

Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a estimé jeudi que voter pour le Front national n'était «pas la solution», exhortant les militants de la centrale à ne pas faire ce choix qui revient, selon lui, à de la facilité.

«Le vote FN n'est pas la solution, il y a besoin que les salariés se rassemblent», a affirmé le numéro un de la CGT, interrogé sur France Inter par un militant du syndicat décidé à voter pour le parti de Marine Le Pen.

En optant pour un tel vote, les militants sont «troublés» et choisissent «des solutions faciles», a estimé le responsable syndical. «Il y a du travail pour tout le monde», a-t-il souligné. «On ne peut pas désigner l'étranger comme l'ennemi, celui qui empêche de travailler ses enfants».

M. Martinez a relevé qu'il y avait «besoin de durcir un certain nombre de règles et adopter le principe que quand on vient travailler ici, les lois sociales, les conventions collectives

s'appliquent pour tous les salariés». Il a appelé à «durcir les réglementations européennes sur les détachements de salariés».

La réglementation européenne autorise un pays à détacher des salariés dans un autre pays de l'Union. Elle prévoit que le «noyau dur» des règles du pays d'accueil s'applique (salaires, conditions de travail...) même si les cotisations sociales restent dues dans le pays d'origine. Mais elle fait l'objet de fraudes croissantes de toutes sortes qui créent des cas de concurrence déloyale.

Le gouvernement a déjà légiféré récemment pour renforcer les contrôles. Le projet de loi Macron prévoit de nouvelles mesures comme la création d'une carte d'identification professionnelle pour lutter contre les fraudes au détachement.

Philippe Martinez a également affirmé qu'une réduction du temps de travail était «incontournable» en France pour créer des emplois estimant que parler d'un passage aux 32 heures ne serait «pas une absurdité». Réduire le temps de travail «est un passage incontournable si on veut créer des emplois», a déclaré M. Martinez sur France Inter, lors de sa première interview en tant que numéro un du premier syndicat du pays.

Interrogé sur la durée hebdomadaire de travail qui lui paraîtrait souhaitable, il a estimé que «parler des 32 heures par exemple aujourd'hui ne me semble pas une absurdité».

«Il y a besoin que des salariés qui ont trop de travail, qui sont mal dans leur travail, puissent laisser un peu de temps à ceux qui n'ont pas d'emploi», a-t-il expliqué. «C'est un vrai défi pour les années qui viennent, cette question de la réduction du temps de travail».

M. Martinez, perçu comme tenant d'un durcissement de la ligne de la centrale syndicale, a reconnu qu'avec une telle proposition, le syndicat allait à contre-courant. Mais, a-t-il affirmé, «je pense qu'être à contre-courant, c'est offrir des perspectives». «On n'est pas les seuls à être à contre-courant. Le débat a lieu dans d'autres pays européens sur la réduction du temps de travail», a-t-il souligné.

En France, la durée légale du travail est fixée à 35 heures depuis 15 ans avec les lois Aubry. De nombreuses voix à droite, mais aussi à gauche prônent un assouplissement de cette durée légale, mais vers le sens d'une augmentation du temps de travail et non d'une réduction.

AFP

4 COMMENTAIRES



[Plus récents](#) | [Plus anciens](#) | [Top commentaires](#)

KISIFROT 5 FÉVRIER 2015 À 17:53